

Transports ferroviaires

voyageurs dans le sud-ouest de l'Ontario, région que je représente de concert avec des députés de circonscriptions voisines, n'a rien à voir avec le système de transport rapide dans la région de Toronto. Le stratagème auquel a fait appel le ministre pour répondre à d'importantes questions posées par de nombreux députés, pas seulement du parti que je représente, ne lui rend pas justice non plus qu'au gouvernement qu'il représente. C'est malheureux pour les gens du sud-ouest de l'Ontario qui n'ont pas de moyen de transport public.

Troisièmement, la seule mesure positive, et je suis très charitable, est qu'une étude a été commandée. Il ne s'agit pas d'une étude faite par son ministère ou un comité permanent de la Chambre. Il ne s'agit pas d'une étude qui se fait à deux ou trois niveaux. Les participants à cette étude n'ont pas reçu d'appui local. Elle est faite par la CCT. Je ne peux penser à un choix moins heureux, étant donné l'histoire de ce problème; la CCT étudiera la situation du service voyageurs dans le sud-ouest de l'Ontario; pourtant, c'est celle qui a pris une mauvaise décision. Elle n'a rien fait pour y remédier. Je présume que cette étude essaie tout simplement de cacher ce fait.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Guay) est à la Chambre. Il se souviendra d'un groupe venu à Ottawa qu'il avait d'ailleurs reçu de façon très courtoise. J'avais alors prétendu, en termes peu charitables, que le tout était affecté, ce dont le secrétaire parlementaire s'est fortement offensé. Je ne crois pas qu'il se rend compte que pareils sentiments découlent de la frustration, de l'impuissance et du désespoir des habitants de ma région et des régions avoisinantes.

Nous avons entendu, jusqu'à ce que quelqu'un le fasse taire, quelques paroles d'un membre de la CCT qui participait à cette réunion. Il avait alors annoncé que l'étude était aux deux tiers achevée. Plusieurs mois se sont écoulés sans nouvelles jusqu'à la semaine dernière où nous avons appris que les résultats de l'étude seraient connus la semaine suivante ou la semaine d'après.

Ce qui me préoccupe, c'est qu'on nous avait annoncé au début de l'étude que la population locale serait consultée. J'ai supposé qu'on parlait des habitants de ma circonscription et des circonscriptions environnantes. Il semblerait que les habitants consultés sont des personnes très rares, car je n'ai pu en trouver dans ma circonscription. J'ai vérifié auprès de presque tous les édiles et les fonctionnaires municipaux du comté. Aucun d'entre eux n'a parlé à la CCT et celle-ci ne leur a pas dit un mot. J'espère que lorsque cette étude sera déposée, si jamais elle l'est, on y aura inséré le nom des personnes consultées par la CCT là-dessus.

● (1710)

Je suis naturellement optimiste, mais il est parfois très difficile de le demeurer, particulièrement lorsqu'il s'agit du transport ferroviaire dans ma région. Permettez-moi de signaler une chose, mais je le fais à contre-cœur. Depuis le début de cette affaire, il n'y a eu à ma connaissance dans le débat aucun soupçon de sectarisme politique. Tous sont en faveur des améliorations demandées—tous sauf les chemins de fer, la CCT et le ministre. On ne peut en venir qu'à la conclusion suivante: l'attitude que le ministre persiste à adopter, ainsi que l'abandon du service montrent que c'est, à sa connaissance, la seule façon de pénaliser les gens de cette région qui négligent d'élire des libéraux depuis 1968, la seule exception étant le député de Bruce (M. Whicher) et ce n'est certes pas sa faute si sa circonscription est isolée par des étendues d'eau et des circon-

scriptions représentées par des députés conservateurs ou néo-démocrates. Je comprends fort bien pourquoi il s'est exprimé en termes si énergiques et avec tant d'empressement le 27 octobre. A mon avis, les gens de cette région, sont témoins de favoritisme à rebours. Cela équivaut à leur dire: Si vous n'envoyez pas des Libéraux à Ottawa, vous n'obtiendrez pas un service de transport-voyageurs. Je trouve incroyable que, dans ce domaine où l'impartialité devrait régner, le ministre adopte une telle attitude. A contre-cœur je répète que c'est la seule conclusion que je peux tirer.

M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la présente motion demande que le gouvernement examine l'opportunité de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir dans le Sud-Ouest de l'Ontario un service-voyageurs de chemins de fer qui réponde aux besoins actuels et futurs du public en matière de transports.

Le gouvernement est pleinement d'accord avec cette motion. Elle n'est toutefois pas réellement nécessaire, car le gouvernement étudie déjà les prévisions pour le Sud-Ouest de l'Ontario et examine en fait l'opportunité de rétablir le service-voyageurs. Le ministre et le représentant de Bruce (M. Whicher) ont à maintes reprises manifesté leur intérêt pour cette question. Comme on l'a dit, le représentant de Bruce a souvent fait des démarches auprès du ministre des Transports (M. Marchand), de la CCT et de moi-même. J'aimerais dire au député qui vient de regagner sa place que les renseignements donnés au cours des discussions que nous avons eues ne présentent aucun caractère politique; nous avons discuté en toute simplicité et sincérité parce que nous nous intéressons aux gens de sa région, tout comme nous nous soucions des autres Canadiens.

Une voix: Tu parles!

M. Lundrigan: Ne pleurez pas.

M. Guay (Saint-Boniface): J'écoute toujours avec plaisir les observations des députés de l'opposition officielle. Certains d'entre eux ont peut-être remarqué que leur chef vient d'entrer à la Chambre. Ils ne se rendent pas compte qu'il est venu plutôt pour moi que pour eux.

Je le répète, le gouvernement se soucie beaucoup de ce que le Sud-Ouest de l'Ontario ait le réseau de transport de surface qui lui convient le mieux. Dans l'immédiat, il convient de trouver le meilleur moyen d'y arriver. La Commission canadienne des transports et le gouvernement ontarien mènent actuellement d'importantes études à ce sujet. Il se peut que le rétablissement du service-voyageurs représente une partie ou la totalité de la solution. Il se peut que ce ne soit pas le cas. Il est trop tôt pour prévoir les conclusions de ces études.

Le ministre des Transports n'a simplement pas voulu que cette question dépende du résultat des études en cours. Le 14 juin de cette année, j'ai rencontré, en compagnie de fonctionnaires du ministère, une délégation du Sud-Ouest de l'Ontario (le député de Perth-Wilmot (M. Jarvis) s'en souvient probablement) et j'ai écouté les instances qu'elle a présentées à cet égard. Lors de cette réunion, on a décidé que la prochaine conférence tripartite de l'Ontario offrirait l'occasion la plus favorable de discuter de cette question et qu'on trouverait une solution grâce à la collaboration des trois paliers de gouvernement concernés.

Quant au dossier de la question, je pense qu'il serait très utile de consigner quelques faits au harsard. Toutefois,